
IASS WORKING PAPER

Institute for Advanced Sustainability Studies (IASS)

Potsdam, Novembre 2017

Genre, foncier et gestion durable des terres au Burkina Faso

Étude de cas des villages de Bouéré et Tiarako

Saydou Koudougou, Larissa Stiem-Bhatia,
Harouna Bary, Fatoumata Tall



*

Nous remercions tous les participants à l'étude pour leur engagement, pour le partage de leurs expériences et pour les discussions ouvertes. Nous sommes également très reconnaissants envers nos différents partenaires notamment la GIZ et le GOPA-AFC ainsi que les tous les collègues impliqués des équipes du GRAF et de l'IASS.

Le projet de recherche s'effectue en coopération avec le programme « Protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire » mis en oeuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (coopération allemande au développement) et est financé par le Ministère allemand fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Table des matières

Liste d'acronymes 5

Liste des tableaux 5

Liste des figures 5

Liste des photos 5

1. Introduction 6

2. Méthodologie 7

2.1 Les sites d'études 8

2.2 Choix des participants de l'étude 9

2.3 Limites de l'étude 9

3. La dégradation des terres et les pratiques de GDT 10

3.1 Perceptions de la dégradation des terres 10

3.2 Connaissances des causes de la dégradation des terres 10

3.3 Conséquences de la dégradation des terres 10

4. L'application des pratiques de GDT par groupe cible 11

4.1 Le cas des femmes et des jeunes non chef d'exploitation 11

4.2 Le cas des femmes chefs d'exploitation 13

4.3 Le cas des migrants 13

4.4 Le cas des agro-éleveurs transhumants d'origine 14

4.5 D'autres facteurs limitant l'adoption des technologies GDT 16

5. Des perspectives pour une meilleure adoption des technologies GDT 17

5.1 Les facteurs favorables chez les femmes et les jeunes non chef d'exploitation 17

5.2 Les facteurs favorables chez les femmes chef d'exploitation 18

5.3 Les facteurs favorables chez les migrants 19

5.4 Les facteurs favorables chez les agro-éleveurs 19

5.5 D'autres facteurs favorisant l'adoption des technologies GDT 20

6. Conclusions et recommandations 21

Liste d'acronymes

BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement
GDT	Gestion Durable des Terres
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
GRAF	Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier
IASS	Institute for Advanced Sustainability Studies
ProSOL	Projet Protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire
RAP	Recherche-Action Participative

Liste de tableaux

Tableau 1	Application des technologies par groupe cible et par village	15
------------------	--	----

Liste des figures

Figure 1	Processus de recherche	7
Figure 2	Carte du Burkina Faso avec les communes de Satiri et de Houndé indiqués en bleu	8

Liste des photos

Photo 1	Focus group avec des jeunes à Bouéré	9
Photo 2	Un champ cultivé en billon avec les résidus agricoles brûlés	12
Photo 3	Technologie du parcage des animaux au champ à Tiarako	14
Photo 4	Un enclos de bovin à Tiarako	20
Photo 5	Assemblée Générale de Tiarako	22

1. Introduction

La terre constitue le capital principal nécessaire pour la production agricole. Elle fournit les moyens d'existence à environ 80% de la population burkinabè. Cependant, les terres sont aujourd'hui menacées par la surexploitation. Cette dernière est la conséquence conjuguée d'une pression démographique et de méthodes culturales inadaptées. Selon le Programme national de partenariat pour la gestion durable des terres (CPP 2012¹), 34% des terres arables au Burkina Faso sont dégradées, entraînant ainsi une forte réduction de la surface agricole utile.

Pour faire face à cette dégradation des sols, des pratiques et des technologies de Gestion Durable des Terres (GDT) sont promues à travers diverses politiques et stratégies mises en œuvre par des projets et programmes nationaux, régionaux et locaux depuis les grandes sécheresses des années 1970.

Malgré les considérables efforts visant à encourager l'adoption des pratiques de GDT, les taux d'adoption demeurent faibles, notamment parmi les femmes agricultrices, les migrants, les jeunes et les éleveurs (Koudougou & Stiem 2017²). Ces groupes défavorisés jouent pourtant un rôle primordial dans l'agriculture familiale et dans la sécurité alimentaire. Selon un recensement du ministère de l'agriculture, les femmes assurent plus de 60% de la production agricole (aib 2016³). Une multitude de facteurs contribuent à la faible adoption des technologies de GDT par les groupes défavorisés. Les facteurs les plus connus sont les difficultés d'accès sécurisé à la terre et au crédit, le manque de main-d'œuvre et d'autres facteurs socio-économiques et culturels.

En 2015, la GIZ (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH*) a mis en place un programme de réhabilitation des sols dans cinq pays, dont le Burkina Faso, où sa composante nationale dénommée « *Projet Protection et réhabilitations des sols pour améliorer la sécurité alimentaire* » (ProSOL) est mise en œuvre dans les provinces du Tuy et du Houët. Ce programme fait partie de l'initiative spéciale « Un monde sans faim » du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

L'IASS (*Institute for Advanced Sustainability Studies*), à travers le Global Soil Forum, coopère avec la GIZ dans le programme ProSOL par des processus de recherche transdisciplinaires. Leur but est d'identifier et de développer en commun des alternatives impliquant toutes les parties prenantes (des agriculteurs jusqu'aux législateurs) et permettant de remédier les facteurs qui entravent la gestion plus durable des terres.

Pour ce faire, l'IASS en partenariat avec le GRAF (*Groupe de recherche et d'action sur le foncier*) ont entrepris une étude genre en accompagnement au ProSOL dans sa zone d'intervention au Burkina Faso. L'objectif de cette étude est d'analyser les contraintes socioculturelles, économiques et institutionnelles à l'adoption des technologies de GDT par les groupes défavorisés ciblés. Elle accorde toutefois une attention particulière au rôle joué par le foncier dans l'adoption des technologies. Cette analyse sert de base à une recherche-action qui vise à assurer un accès sécurisé à la terre pour les femmes dans les deux villages d'intervention du ProSOL retenus pour cette étude.

¹ CPP 2012. Stratégie de communication pour la gestion durable des terres. Rapport définitif. Ministère de l'environnement et du développement durable, Ouagadougou, Burkina Faso, 108 p.

² Koudougou, S. & Stiem, L. (ed.) 2017. *La Gestion Durable des Terres au Burkina Faso : une analyse d'expériences de projets dans le Houët, le Tuy et le Ioba*. Institute for Advanced Sustainability Studies, Potsdam, Germany, 31 p.

³ Agence d'Information du Burkina (aib) 2016. Burkina Faso : *Plus de 60% des activités de production occupées par les femmes (ministère)*. Available at: <http://www.aib.bf/m-5440-burkina-faso-plus-de-60-des-activites-de-production-occupees-par-les-femmes-ministere-.html> (Accessed November 6, 2017)

2. Méthodologie

L'étude genre vise à identifier les facteurs favorables et les contraintes à l'adoption des mesures de GDT par les groupes défavorisés qui ne disposent que de droits d'usufruit accordés par les propriétaires coutumiers de la terre selon les modes traditionnels d'accès à la terre. Ces droits sont, de ce fait, susceptibles d'être remis en cause à tout moment. Quatre catégories de groupes défavorisés sont concernées par l'étude : les femmes, les jeunes, les migrants et les agro-éleveurs transhumants d'origine. L'étude vise pour chacun de ces groupes à identifier et à analyser deux types de facteurs spécifiques : ceux limitant l'adoption des mesures de GDT d'une part et ceux favorables à la GDT d'autre part. Pour ce faire, une caractérisation des modes de tenure foncière et des contraintes spécifiques a été réalisée selon les sous-

catégories de chaque groupe cible. Les contraintes liées à la dimension foncière de la GDT sont ainsi mises en corrélation avec celles relevant d'autres dimensions : accès à la matière première, aux équipements de production et de transport, aux intrants et crédits, le niveau de connaissance et de maîtrise des technologies, l'accès à l'encadrement, etc.

L'approche utilisée était qualitative, participative et itérative entre les GRAF, l'IASS, l'équipe ProSOL et les différentes catégories d'acteurs sur le terrain (figure 1). L'approche qualitative utilisée a permis d'analyser les perceptions, les attitudes et les comportements des producteurs d'une part et d'autre part, de comprendre leurs motivations à investir ou pas dans la gestion durable des terres.

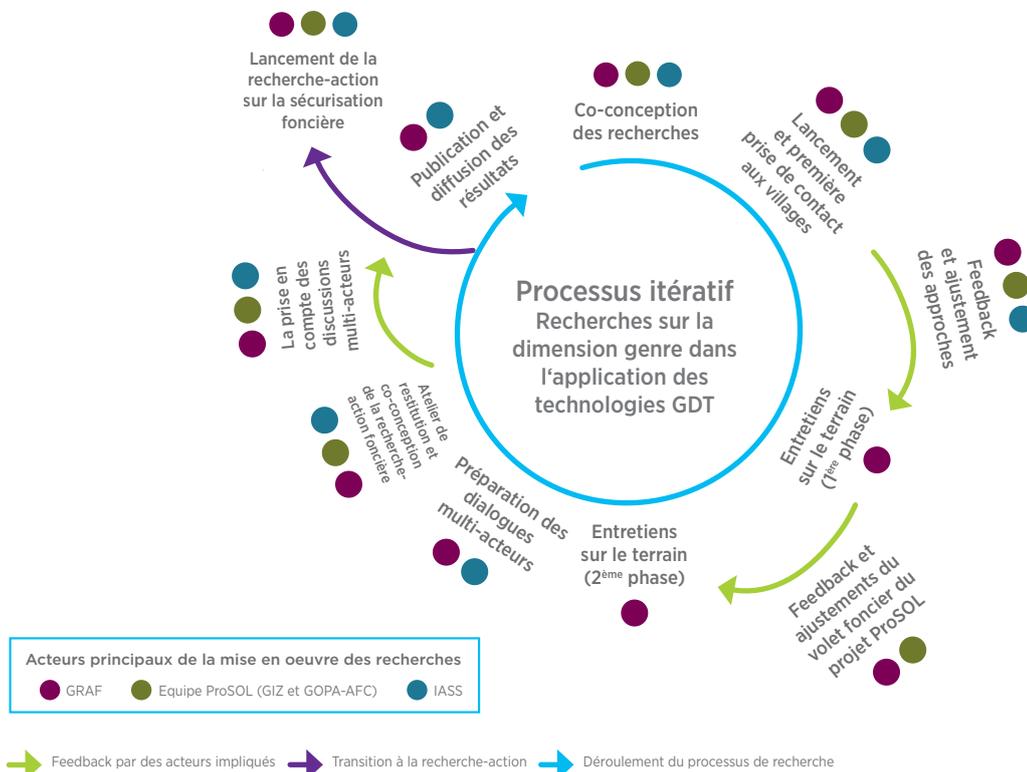


Figure 1 : Processus de recherche

© Stiem-Bhatia/Zentek

Les questions de recherche

- 1) Par quelles modalités et à quelle terre accèdent les groupes défavorisés dans le cas de Tiarako et de Bouéré ?
- 2) À quelles contraintes foncières font-ils face dans leurs pratiques de GDT ?
- 3) Quels autres facteurs favorisent ou non l'adoption des pratiques de GDT ?

2.1 Les sites d'étude

Le village de Bouéré (commune Houndé) et le village de Tiarako (commune Satiri) dans la zone d'intervention du ProSOL ont servi de sites d'étude (figure 2). Le choix des villages a été raisonné à partir de critères convenus avec l'équipe ProSOL, tels que la forte ou faible présence de migrants, la présence ou l'absence d'éleveurs transhumants l'importance des interventions extérieures (projets GDT), la participation active ou non des femmes, etc.

Le village de **Bouéré** est situé à une vingtaine de km à l'ouest de la ville de Houndé. Sa population est estimée à environ 2000 habitants composée de Bwaba (groupe ethnique autochtone), de Mossé, de Dafing et de Peulh (tous migrants). Le village est caractérisé par une forte présence de migrants agricoles (environ 71% de la population), majoritairement des Mossé venus de la région du Nord du pays. L'organisation sociopolitique repose sur un chef de village et un chef de terre auxquels s'ajoutent des chefs de lignage (chez les autochtones) et des leaders de quartier chez les migrants.



Figure 2 : Carte du Burkina Faso avec les communes de Satiri et de Houndé indiqués en bleu⁴

© Lanouette

⁴ Carte créée avec le programme QGIS (<http://qgis.osgeo.org>) en utilisant les données frontalières fournies par Global Administrative Areas (2012). GADM database of Global Administrative Areas, version 2.0. Online. (www.gadm.org)

Quant à **Tiarako**, situé à environ 45km au nord-est de Bobo-Dioulasso dans la commune rurale de Satiri, sa population est aussi estimée à environ 2000 habitants et dominée par les autochtones (près de 90% de la population). Les Bobo constituent l'ethnie dominante dans le village. Ils se répartissent cependant en deux sous-groupes : les Bobo Woulé et les Bobo Fing. Aux Bobo s'ajoutent quelques familles Mossé et des Bwaba venus de la Boucle du Mouhoun et une famille de bergers Peulh.

L'agriculture constitue la principale activité dans les deux villages. Elle est dominée par la culture de coton, suivie de celle du maïs. Les femmes produisent essentiellement des légumineuses (arachides, niébé, etc.) sur de petites superficies (inférieure à 1ha dans la plupart des cas). L'élevage est aussi pratiqué dans les deux villages.

2.2 Choix des participants de l'étude

Au total, 18 focus groupes ont été organisés dans les deux villages et 23 entretiens individuels ont été réalisés, y compris avec des personnes ressources telles que les notables, les responsables communaux, les responsables des services techniques départementaux et provinciaux et les responsables et/ou agents des projets ayant intervenu ou intervenant dans la zone.

Les participants aux focus groupes et aux entretiens ont été choisis en tenant compte des critères suivants : l'implication dans l'agriculture, l'équilibre entre bénéficiaires et non bénéficiaires du ProSOL, membre d'un groupe cible, l'âge, le statut social, la situation matrimoniale et la disponibilité. Le but de cette sélection des participants aux focus groupes était d'avoir une grande diversité de personnes qui contribuent aux échanges selon des perspectives différentes.

2.3 Limites de l'étude

L'intérêt et l'engouement suscités dans les deux villages pour l'étude ont engendré quelques difficultés. La forte mobilisation des populations – tout le monde voulait participer aux échanges – a engendré des difficultés dans le choix des participants aux focus groupes (incompréhensions des populations sur la limitation du nombre de participants aux focus à 6 ou 7 personnes). De ce fait, la désignation des participants par nos intermédiaires a souvent comporté des biais : mobilisation de leaders, écartement de protagonistes, etc. La traduction des noms de certaines technologies de GDT (par ex. biochar) a suscité des confusions qui ont nécessité des moments, parfois longs, d'explication et de clarification.

À ces difficultés s'ajoutent celles liées à la disponibilité et à l'accès à la documentation. L'équipe n'a pas disposé de documents sur l'adoption des pratiques de GDT tant au niveau régional qu'au niveau de la zone couverte par l'étude. L'insuffisance de documentation n'a pas permis une bonne caractérisation des ménages agricoles. Aussi, nous n'avons pas pu disposer de statistiques agricoles sur les superficies culturales dans les deux villages. En l'absence de ces statistiques, nous n'avons pas pu comparer les données collectées au cours des focus groups et des entretiens individuels avec des données sur les productions quantitatives. Les données chiffrées rapportées dans le présent rapport sont donc des estimations fournies par les participants au cours des entretiens et des focus groupes.



Photo 1 : Focus group avec des jeunes à Bouéré
(© L. Stiem-Bhatia)

3. La dégradation des terres et les pratiques de GDT

3.1 Perceptions de la dégradation des terres

On note une bonne prise de conscience de l'état de la dégradation des terres dans les deux villages et dans tous les groupes rencontrés. Les indicateurs de dégradation les plus évoqués par les participants de l'étude sont la baisse des rendements, la disparition du couvert herbacée/dénudement des sols, l'apparition de mauvaises herbes, l'affleurement de couche de terre très impropre à la culture appelée « *tan miougou* » c'est à dire « terre rouge » en mooré (à Bouéré). Les technologies de GDT connues et pratiquées sont principalement : les bandes enherbées à *l'andropogon gayanus*, les cordons pierreux, la fumure organique (ordure ménagère et fumier d'étable surtout), la culture de légumineuses et en rotation avec les parcelles de céréales, le fagotage (à Tiarako), le parcage du bétail dans le champ.

3.2 Connaissances des causes de la dégradation des terres

Les causes de la dégradation des terres sont aussi bien connues. Les plus évoquées sont : la surexploitation des terres, les pratiques culturales inadaptées (par ex. culture sur brulis, usage d'herbicides), la coupe abusive des arbres, le surpâturage, les feux de brousse, les aléas climatiques (pluviométries insuffisantes, inondation, hausse des températures), le faible apport en fertilisants organiques, etc.

La surexploitation est citée aussi bien par les autochtones que par les migrants comme cause majeure de

la dégradation des terres. Mais elle semble plus importante chez les migrants que chez les autochtones et plus encore à Bouéré qu'à Tiarako. En effet, les migrants sont, dans le cas de Bouéré, sur les mêmes terres depuis des générations, disent-ils. La mise en jachère entrainerait une cessation *de facto* des droits d'usage accordés. L'espace (les terres) étant par ailleurs « fini »⁵, les migrants sont ainsi contraints d'exploiter les mêmes terres qu'ils occupent depuis leur installation, sans apports conséquents en fertilisant et en ayant recours à des techniques culturales peu appropriées, entraînant ainsi la dégradation de ces terres.

3.3 Conséquences de la dégradation des terres

Les conséquences de la dégradation des terres sont également bien connues par nos groupes cibles dans les deux villages. Les plus évoquées dans les deux villages sont : la baisse des rendements, l'apparition de mauvaises herbes, le départ du troupeau en transhumance faute de biomasse fourragère suffisante et de qualité. Les données fournies par l'agent d'agriculture de Houndé confirment la perception de la baisse de rendements à Bouéré. Selon ces données, le rendement du coton serait passé de 1.2 tonnes à l'hectare en 2013 à 0.8 tonnes/ha durant la campagne écoulée (2016) ; celui du millet d'une tonne à 0.4 tonnes à l'hectare et celui du sésame de 600 kg à 200 kg à l'hectare. Cette baisse de rendement n'est pas uniquement imputable à la détérioration de la qualité des sols. Elle est aussi le résultat de facteurs conjugués dont la qualité des semences.

⁵ Pour ainsi dire que la possibilité d'obtenir de nouvelles terres est quasi inexistante de nos jours

4. L'application des pratiques de GDT par groupe cible

Le niveau d'application des technologies de GDT varie d'un individu et d'une technologie à l'autre. De toute façon, le statut foncier dans l'exploitation familiale joue un grand rôle dans l'investissement dans la GDT. À cet regard, ce chapitre analyse l'application des pratiques de GDT par groupe cible.

4.1 Le cas des femmes et des jeunes non chef d'exploitation

Au sein du groupe des autochtones, la situation est différente entre Bouéré et Tiarako. À Bouéré, les femmes et les jeunes non chefs d'exploitation constituent exclusivement de la main d'œuvre familiale dans les travaux champêtres ; l'exploitation de champs personnels de soir leur étant interdite. Leur rôle dans la mise en œuvre des technologies est plutôt celui « d'exécutant » ou de « conseil ». Les femmes et les enfants sont chargés de la collecte de la bouse de vache. Avec les jeunes, elles fournissent leur appui pour le compostage (par l'arrosage), au transport du compost et du fumier au champ et de son épandage. L'assemblage et le transport du moellon sont aussi de leur ressort dans la construction des cordons pierreux.

Parmi les migrants (à Tiarako comme à Bouéré) et les autochtones à Tiarako, les jeunes et les femmes non chefs d'exploitation sont dans une situation caractérisée par leur possession de champs personnels de soir. Il s'agit de champs de petite taille (moins d'un ha) prêtés à la femme ou au jeune et sur lequel elle/il travaille le soir après les travaux dans le champ familial.

Les participants à l'étude (les hommes comme les femmes) soutiennent que les champs exploités par les femmes et les jeunes sont, en général, plus dégradés que les champs familiaux. Les raisons avancées sont la priorité accordée aux champs familiaux dans l'affectation des terres. L'agriculture des femmes est d'ailleurs, dans une certaine mesure, un moyen de restauration des terres dégradées au regard de la nature et du type

de culture qu'elles peuvent y produire : essentiellement des légumineuses comme l'arachide, le niébé, le voandzou auxquelles s'ajoutent, dans certains cas, le sésame. Par ce rôle d'agriculture de récupération des sols, les femmes n'accèdent qu'aux mauvaises terres qu'elles doivent contribuer à restaurer par le type de cultures qu'elles y pratiquent.

Leurs pratiques de GDT sont très limitées, caractérisées par des difficultés d'ordre divers bien qu'ils n'ont accès qu'aux terres les plus dégradées de l'exploitation familiale. Parmi les difficultés qui caractérisent leurs pratiques de GDT on peut citer :

- l'accès précaire aux terres : ils ont un accès plutôt annuel et seulement quand les aînés ne veulent pas y produire (cas des jeunes) ;
- le faible accès aux fertilisants (déjections animales et ordures ménagères) prioritairement destinés au champ familial collectif ;
- l'accès tardif au matériel de transport des matériaux et le manque de temps et de main d'œuvre nécessaire, même quand elles sont mariées et exploitent une terre de leur époux (cas des femmes comme cela est courant chez les Mossé). Les jeunes constituent eux-mêmes (avec leurs épouses) la main d'œuvre indispensable à la pratique de la GDT dans le champ familial.

Ces raisons plus ou moins matérielles sont sous-tendues par une explication plus sociale, clairement exprimée par les jeunes autochtones de Bouéré. En gardant le contrôle sur les facteurs de production et sur les jeunes comme main d'œuvre familiale, les aînés conservent, non pas seulement la prédominance du grenier familial sur les productions individuelles personnelles, mais tentent de préserver la cohésion et la solidarité familiale ; un accès plus important des jeunes et des femmes aux facteurs de production étant perçu comme un risque d'atomisation de la ca-

pacité productive du ménage et d'effritement de la solidarité familiale.

Pour toutes ces raisons, les pratiques de GDT des jeunes et des femmes non chefs d'exploitation familiale se limitent essentiellement chez les autochtones à Tiarako comme chez les migrants dans les deux villages :

- à la production de cultures non-exigeantes en terres riches et qui contribuent à la restauration du sol : sésame, arachide, niébé ;
- au traitement du ravinement quand vraiment nécessaire ;
- à l'alignement de pierres ou plantation d'herbes (*andropogon*) sur la partie du champ concernée pour éviter que les eaux de pluies n'emportent les plants et la bonne terre ;
- au labour en tenant compte de la pente pour freiner le ruissellement ;
- le labour enfouissant les résidus agricoles ;
- l'épandage du fumier d'étable et des ordures ménagères.



Photo 2 : Un champ cultivé en billon avec les résidus agricoles brûlés ; photo prise à Bouéré (© S. Koudougou)

4.2 Le cas des femmes chefs d'exploitation

Les femmes chefs d'exploitation sont dans une situation similaire dans les deux villages. Il s'agit des veuves ou femmes seules (divorcées et revenues vivre au village d'origine). Elles ne jouissent que de droits d'usage sur les terres qu'elles exploitent. Toutefois, à la différence des femmes migrantes chefs d'exploitation, les femmes autochtones peuvent planter des arbres si elles en ont les moyens (sauf dans les cas d'emprunt de terres hors du domaine familial) ; la propriété du domaine demeure, dans tous les cas, dans la famille (qu'elle ait des enfants ou non).

Les femmes chefs d'exploitation ont le choix quant à la technologie que leurs modes de tenure foncière les autorisent ainsi qu'au déroulement des activités, l'utilisation des récoltes et des revenus issus de leur production. Mais il s'agit aussi, en général, de femmes avec un capital humain (main d'œuvre) faible et dépourvues de moyens matériels de production (charrette, charrires, etc.). De ce fait, elles pratiquent peu ou pas les cordons pierreux et le fagotage (pour le cas spécifique de Tiarako) ; faute de main d'œuvre et de moyen de transport des moellons. Leur pratique de l'épandage du fumier est aussi faible. Faute d'animaux en nombre important pour la production du fumier d'étable ou le parcage des animaux au champ, certaines d'entre elles (notamment à Bouéré) collectent la bouse de vache dans la brousse pour la fabrication de compost en tas. Cependant, le transport de celui-ci de la concession vers le champ est souvent hypothéqué, en raison d'un manque de moyens de transport et d'argent pour les prestations payantes. Elles cèdent une partie de leur compost ainsi obtenu contre le transport du reste au champ, mais elles n'ont pas toujours des preneurs ou subissent des retards dans la prestation.

Elles pratiquent aussi peu les techniques de labour du sol ; faute de matériel aratoire (bœufs et charrues), en moyens pour des prestations payantes ou alors par le fait qu'elles n'obtiennent pas ces prestations à temps par rapport au calendrier agricole (comme il en est le cas pour le transport du fumier).

Les pratiques de GDT les plus courantes chez les femmes chefs d'exploitation sont la culture de légumineuses (arachides, niébé, voandzou), de certaines oléagineuses (e.g. le sésame à Tiarako) et la rotation des parcelles de légumineuse ou oléagineuses avec les parcelles de céréales. Les femmes rencontrées ne cultivent pas le coton parce qu'elles ne disposent que de petites superficies (moins d'un ha). Elles manquent également de main d'œuvre et de ressources financières pour l'achat d'intrants. De ce fait, elles ne peuvent pas pratiquer la rotation entre champ de coton et champs de maïs pour profiter des arrières effets de l'utilisation d'engrais. Comme alternative aux cordons pierreux, elles plantent des bandes enherbées à *Andropogon gayanus*. Cette pratique est moins coûteuse et nécessite moins de main d'œuvre.

4.3 Le cas des migrants

Parmi les chefs d'exploitation (qu'ils soient jeunes ou non, hommes ou femmes), on constate qu'ils détiennent un pouvoir décisionnel dans la pratique de GDT quoique limité par la nature des droits fonciers qui leur sont concédés sur les terres qu'ils exploitent : des droits d'usages/d'exploitation. Ce pouvoir de décision varie donc en fonction des implications foncières des technologies. Ils disposent de plus de liberté dans la mise en œuvre des technologies à faible implication foncière comme les cordons pierreux, l'amendement du sol à l'aide de fertilisation (fumiers, composte, engrais), les techniques de travail du sol (labours selon les courbes de niveau, scarification du sol, etc.). Les pratiques agro-forestières sont par contre entourées de restrictions dont les degrés varient d'un village à l'autre. La plantation d'arbres doit préalablement être autorisée par le propriétaire terrien.



Photo 3 : Technologie du parcage des animaux au champ à Tiarako (© S. Koudougou)

À Bouéré, où les migrants constituent une proportion importante de la population, on constate qu'ils sont rarement associés aux formations sur la GDT, ce qui freine sérieusement l'adoption des technologies de GDT.

4.4 Le cas des agro-éleveurs transhumants d'origine

À Bouéré où les agro-éleveurs transhumants d'origine sont en nombre important, les plus anciennement installés (au centre du village) et aujourd'hui considérés comme des Peulh Bwaba disposent de droits de propriété coutumière sur leurs terres. Ceux installés à Bouéré-Bayuma par contre ne disposent que de droits d'usage de plus en plus menacés d'une remise en cause par les autochtones pour diverses raisons : raréfaction des terres, la bonne qualité des terres qu'ils exploitent, etc. Globalement, les pratiques de

GDT des agro-éleveurs transhumants d'origine sont encore plus réduites que celles des autres producteurs. Les principales technologies pratiquées sont le parcage du bétail au champ et les techniques de labour. Produisant sur des superficies relativement petites (maximum 2 ha) avec des effectifs de cheptel aussi relativement importants (une dizaine de têtes par concession), ils disposent de suffisamment de fumier ou peuvent pratiquer plus facilement le parcage itinérant au champ. À l'observation, on identifie des champs autour des concessions où le parcage des animaux est pratiqué sans association à d'autres techniques de GDT. Lors du focus groupe, ils ont expliqué leur préférence pour le parcage (qui est à leur portée) par rapport au compostage qui est plus exigeant en main d'œuvre (creusage de la fosse, corvée d'eau, transport du compost) et en matériels (charrettes, brouettes). Ce qui explique, dans une certaine mesure, leur faible intérêt pour les techniques de production de compost.

Groupe cible	Technologies GDT les plus pratiquées	Contraintes à l'application des technologies GDT
Femmes et jeunes non chef d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ■ plantation des légumineuses (arachide, niébé, voandzou) ■ traitement du ravinement ■ alignement de pierres ou plantation d'herbes (<i>andropogon</i>) ■ labour perpendiculaire à la pente ■ enfouissement des résidus agricoles ■ épandage du fumier d'étable et des ordures ménagères 	<ul style="list-style-type: none"> ■ accès précaire aux terres ■ faible accès aux fertilisants prioritairement destinés au champ familial collectif ■ accès tardif au matériel de transport des matériaux et le manque de temps et de main d'œuvre nécessaire ■ non maîtrise de certaines technologies GDT dû au faible encadrement technique ■ manque de temps (double charge des femmes) ■ manque de main d'œuvre (ils constituent la main d'œuvre familiale) ■ manque d'espace (pour la rotation des cultures)
Femmes chef d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ■ plantation des légumineuses (arachide, niébé, voandzou) ■ rotation des cultures (légumineuses/céréales) ■ plantation d'herbes (<i>andropogon</i>) ■ l'épandage du fumier d'étable et des ordures ménagères ■ compostage à Bouéré (paiement du transport avec une partie de compost) ■ billonnage (contre paiement d'argent parfois) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ manque de main d'œuvre (mari absent/défunt) et manque d'argent pour engager de main d'œuvre ■ non maîtrise de certaines technologies GDT dû au faible encadrement technique ■ faible accès aux intrants dû au manque de ressources financières ■ manque de temps (double charge des femmes)
Migrants chef d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ■ épandage du fumier ■ rotation des cultures ■ traitement du ravinement ■ alignement de pierres ou plantation d'herbes (<i>andropogon</i>) ■ billonnage ■ l'enfouissement des résidus agricoles ■ labour perpendiculaire à la pente 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Menace de retrait de terre/insécurité foncière ■ non maîtrise de certaines technologies GDT dû au faible encadrement technique ■ insuffisance de main d'œuvre
Agro-éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ parage du bétail ■ labour perpendiculaire à la pente ■ billonnage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ accès précaire à la terre ■ faible intérêt à d'autres technologies (telles que le compost), car ils disposent d'assez de bétail pour le parage itinérant ■ non maîtrise de certaines technologies GDT, car ils sont très peu impliqués dans les rencontres et activités concernant la GDT ■ insuffisance des terres (pour la rotation des cultures avec des légumineuses)

Tableau 1 : Application des technologies par groupe cible et par village

4.5 D'autres facteurs limitant l'adoption des technologies GDT

Hormis les facteurs limitants spécifiques aux groupes défavorisés, tels que l'insécurité foncière, l'accès à la main d'œuvre, etc., de nombreux autres facteurs affectent l'adoption de tous les groupes sociaux.

En comparant la gamme des technologies connues et pratiquées dans les deux villages avec la grande diversité de technologies qui existe sur le plan national et dans la région (cf. Koudougou et Stiem 2017⁶), on peut déduire que nos groupes cibles ont une expérience et des savoirs faire assez limités en GDT. Les raisons de ce faible niveau de connaissances en GDT sont diverses et indépendantes de leur statut foncier et de leur vulnérabilité. On peut toutefois relever les deux raisons majeures suivantes à partir des entretiens : d'une part, **la faible intervention de projets de GDT ou de projets ayant une composante de GDT** dans les deux villages et d'autre part, **le faible niveau d'encadrement technique** des populations locales.

En plus, les **litiges fonciers** entre autochtones ou entre ceux-ci et les migrants constituent un frein à l'investissement dans les mesures de GDT. À Tiarako, on estime que 80% des familles sont confrontées au morcellement des terres familiales. Le décès du chef de famille est souvent accompagné par un désir d'émancipation des jeunes (volonté de devenir chef d'exploitation) et par le morcellement du patrimoine foncier familial. Mis à part les litiges interfamiliaux, il y a les litiges territoriaux avec la quasi-totalité des villages voisins de Tiarako. À Bouéré, par contre, les litiges fonciers concernent surtout les ayants droits autochtones et les migrants ou leurs ayants droit. L'absence de structures fonctionnelles de gestion et de résolution définitive des conflits fonciers à l'échelle communale et villageoise, limite considérablement l'adoption des mesures de GDT. Les mesures physiques (installation de cordons pierreux, brise vent) et biologiques (plantation des espèces fertilisantes, épandage d'engrais) sont les plus impactées.

Plusieurs autres facteurs tels que l'absence ou le faible transfert des responsabilités aux bénéficiaires, l'insuffisante adaptation des projets aux besoins locaux, la faible synergie d'action entre acteurs, etc. affectent également l'engagement des producteurs dans la GDT. Ces facteurs globaux étaient profondément analysés dans le cadre de l'étude de base de l'IASS/ GRAF (cf. Koudougou & Stiem 2017).

⁶ Cette étude a révélé que dans les provinces (Houet et Tuy dont relève respectivement Tiarako et Bouéré), la gamme des technologies connues et pratiquées est assez large, même si elle ne reflète pas encore toute la grande diversité qui peut être répertoriée au plan national. Néanmoins, toutes les technologies vulgarisées telles que les fosses fumières, les cordons pierreux, le compostage en tas, etc. sont pratiquées avec un niveau d'adoption appréciable pendant la durée de vie des projets qui en font la promotion.

5. Des perspectives pour une meilleure adoption des technologies de GDT

Malgré les nombreux défis liés à l'investissement dans la GDT, plusieurs facteurs influencent favorablement l'adoption des mesures de GDT au sein des différents groupes cibles. Ces facteurs varient aussi selon les individus et la technologie.

5.1 Les facteurs favorables chez les femmes et les jeunes non chef d'exploitation

Les jeunes (les migrants agricoles à Bouéré et les jeunes autochtones à Tiarako) peuvent disposer, comme précédemment souligné, de parcelles de culture au sein de l'exploitation familiale pour la couverture de leurs besoins. Les groupements informels permettent d'appuyer les engagements de leurs membres à s'investir dans la GDT.

Il en est de même pour les femmes qui s'investissent beaucoup dans la culture des légumineuses (niebé, voandzou) et de l'oseille rouge sur des champs de leurs époux. Leur source de revenus diversifiée leur permet d'acquérir des petits ruminants et de disposer des déjections animales pour leur parcelle de culture.

Il y a ensuite les groupements qui constituent des moyens de construction de partenariat et d'accès aux intrants agricoles comme il en est le cas, par exemple, avec la coopération japonaise pour la production de sésame à Bouéré. Dans certains cas, les groupements servent aussi de moyen d'accès à de petits crédits pour leurs membres auprès d'institutions de microfinance.

Les groupements sont aussi un moyen d'accès plus sécurisé à la terre pour des productions collectives. Il est en effet ressorti des entretiens qu'il est possible pour les femmes organisées en groupement ou en association d'obtenir des droits collectifs d'exploitation permanente ou à durée indéterminée. Cela se pratique déjà dans la région où des titres collectifs sont attribués aux groupements féminins dans le cadre des aménagements de bas-fonds exploités par les femmes. Un autre exemple est la mise en place d'un processus pour la délivrance des Attestations de possession foncière rurale (APFR) aux productrices de Padéma. Ce processus a été mené par le biais d'un groupement de producteurs dont les femmes sont membres. La délivrance de l'APFR aurait été plus difficile pour les femmes individuellement. Il existe des APFR individuellement délivrées à des femmes à Padéma et à Cassou.

Chez les jeunes, les groupements informels d'entraide constituent un important potentiel pour l'adoption des technologies de GDT. Ces groupements qui se font sur la base d'affinité peuvent être mis à profit pour mobiliser les jeunes dans les actions d'aménagement collectif ou sur les champs individuels éloignés des carrières de moellons. De plus, ces groupements informels constituent des groupes cibles pour les formations relatives aux technologies de GDT ; d'autant plus qu'à Tiarako, les jeunes ont souligné au cours des entretiens qu'ils restent majoritairement sur place durant la saison sèche.

Un appui conseil efficace pourrait permettre à ces groupements d'accéder à des crédits agricoles qui faciliteraient les investissements des jeunes dans leurs champs individuels de sésame.

Des initiatives locales face aux défis liés à l'adoption des technologies de GDT

Chez les femmes

Plusieurs femmes ont développé des stratégies pour s'adapter aux contraintes auxquelles elles font face dans l'application des technologies de GDT. Il s'agit de la collecte de la bouse de vache dans la nature ou son achat auprès des enfants. Les difficultés relatives au transport de la maison vers le champ sont contournées par la cession d'une partie du compost produit au propriétaire d'un moyen de transport contre le transport du reste du compost jusqu'au champ.

Le contrat de parage contre abreuvement des troupeaux des éleveurs est une autre initiative développée. Elle consiste pour la femme à négocier avec un détenteur de gros troupeau le parage de celui-ci dans son champ pendant un temps donné au cours de la saison sèche. En contrepartie, elle se charge d'abreuver tout le troupeau de l'éleveur pendant la durée du parage. Cette initiative reste cependant limitée par les difficultés d'accès à l'eau et l'incapacité de la femme d'abreuver un gros troupeau en plus de sa charge de travail familial.

Il y a enfin chez les femmes les prélèvements clandestins du fumier du mari (« vol de fumier »). Elle se fait à l'approche de la saison hivernale et en petite quantité transportée sur des vélos (pour celles qui en ont). Ces prélèvements ne permettent cependant pas l'amendement de grandes surfaces et comportent des risques de réprimandes.

Chez les jeunes

Les initiatives porteuses, éventuellement utilisables pour encourager l'application des technologies de GDT, sont celles développées à Tiarako, notamment par les groupes informels d'entraide. À l'image des groupes de travail créés dans le cadre des activités ProSOL, ces groupes traditionnels d'entraide peuvent pallier le problème de main d'œuvre dans la mise en œuvre des activités de GDT par les ménages. Ils projettent déjà acquérir du matériel agricole (charrues, charrettes) pour faciliter leurs activités d'entraide.

5.2 Les facteurs favorables chez les femmes chef d'exploitation

À Tiarako comme à Bouéré, la possibilité pour les femmes autochtones chefs d'exploitation d'hériter des droits d'usages des terres de leurs maris défunts (cas des veuves) ou de disposer de droits d'exploitation sur les terres familiales (cas des femmes vivant avec un invalide) constitue un important facteur favorable à l'adoption des technologies de GDT. Dans tous les cas, tant qu'il s'agit des terres du patrimoine familial, leurs droits d'usage sont rarement remis en cause. Dans les deux villages, on reconnaît aux veuves et aux femmes vivant seules (filles du village revenues pour diverses raisons) des droits d'usage permanents sur les terres familiales. La dimension foncière n'est donc pas un frein à l'investissement dans la GDT pour cette catégorie de femmes.

En outre, les tailles relativement petites des terres qu'elles exploitent (souvent moins de 2 ha) conjuguées à l'état de dégradation de celles-ci constituent des facteurs susceptibles d'encourager l'adoption des technologies de GDT. Cependant, de nombreux facteurs empêchent cette adoption comme expliqué dans la section ayant trait aux facteurs défavorables.

Les exploitations dirigées par des veuves migrantes sont celles où se pratique régulièrement l'épandage de la fumure organique obtenue à partir de la déjection de leur cheptel ovin. Confrontées à l'absence de main d'œuvre, ces femmes se consacrent davantage à l'élevage de petits ruminants et de volaille pour non seulement diversifier leurs sources de revenus, mais aussi pour profiter des déjections animales pour l'amendement des terres qu'elles exploitent. Elles perçoivent l'intérêt des technologies de GDT. Cepen-

dant, leur manque en revenus financiers constitue un frein à l'investissement dans les mesures de GDT, notamment quant au transport du fumier. Toutefois, la solidarité est forte parmi les migrantes veuves et les leaders religieux y veillent particulièrement. Leur statut de veuve leur permet d'accéder directement à ces leaders religieux pour solliciter un soutien en petits matériels et en main d'œuvre.

5.3 Les facteurs favorables chez les migrants

Les facteurs favorables chez les migrants varient selon les quartiers et à l'intérieur de ceux-ci, selon les rapports que le migrant entretient avec son *djiatigui* (propriétaire coutumier des terres qu'il exploite). Toutefois, pour l'adoption des technologies de GDT, on peut noter les facteurs favorables majeurs suivants.

Étant donné la pénurie des terres, les migrants n'ont pas accès aux nouvelles défriches. Les migrants (rencontrés à Bouéré) sont donc contraints à une exploitation continue des mêmes terres qui sont aujourd'hui dégradées. Les mesures de GDT sont de ce fait perçues comme étant la seule alternative ; le retour dans leurs zones de provenance ou la migration vers de nouvelles zones étant maintenant difficile (grande famille, ressources en terres limitées partout, etc.).

Ils disposent aussi d'expériences antérieures avec la GDT, accumulée dans leurs zones de provenance (la région du Nord ; du plateau central et du Sahel), où, face à un état plus avancé de dégradation des terres, ils ont développé une multitude de pratiques de GDT. Ils ont donc une bonne connaissance des avantages offerts par les mesures de GDT même s'ils ne pratiquent pas encore certaines d'entre elles, soit parce qu'elles sont peu adaptées au plan agro-climatique (cas des demi-lunes pour lesquelles ils estiment les fortes pluies dont bénéficient encore la zone de Houndé ne permettent pas leur pratique) ou faute de moyens suffisants.

Leur forte organisation ou mobilisation autour de leurs leaders facilite le relai d'information en leur sein. Les mesures de GDT qui ont l'aval des leaders sont souvent adoptées par la communauté de base sans grande difficulté.

En outre, les diverses activités de commerce menées par les migrants agricoles à Bouéré leur permettent d'acquérir plus facilement des intrants agricoles que les communautés autochtones. Cette observation peut s'expliquer par le fait qu'au sein des migrants, on dénombre les grands commerçants et les détenteurs d'importants cheptels bovins.

5.4 Les facteurs favorables chez les agro-éleveurs

Les agro-éleveurs offrent d'importants exemples de bonnes pratiques de la GDT étant donné l'effectif élevé de leur cheptel bovin (cela varie entre une vingtaine et une centaine de têtes dans la zone). Le fait qu'ils aient leurs étables adossées à leurs habitations leur permet le contrôle de la fumure issue des déjections de leur cheptel. Avec la fumure ainsi mise à l'abri des vols, les agro-éleveurs sont rassurés de pouvoir procéder à son épandage sur leurs terres de culture. Pour mieux contrôler cette fumure, ces éleveurs implantent les étables dans les champs de culture. Sur ces champs de culture, les tiges de mil ou de maïs sont étalées sur presque toute la superficie de l'exploitation. En procédant à un parcage mobile des animaux sur la parcelle, l'agro-éleveur tire profit des déjections de ses bovins sans grands efforts. Ces bonnes pratiques de la GDT illustrent l'adhésion de cette catégorie de la population aux mesures contribuant à l'amélioration de la productivité de leurs terres de culture.

Cependant, la majorité de ces agro-éleveurs sont obligés de délocaliser une partie de leurs troupeaux en raison des limites en eau pour l'abreuvement et de la disparition des espaces de pâture. Tiarako, par exemple, ne dispose pas de point d'eau pour l'abreuvement du cheptel. L'aménagement d'un point d'eau dédié à l'abreuvement du cheptel permettrait aux éleveurs de mieux profiter de la fumure issue de la déjection de leurs animaux.



Photo 4 : Un enclos de bovin à Tiarako (© S. Koudougou)

5.5 D'autres facteurs favorisant l'adoption des technologies de GDT

La prise de conscience de l'état de dégradation des terres et des initiatives personnelles en GDT constitue le premier facteur favorable à l'adoption des mesures de GDT par tous les groupes rencontrés. La prise de conscience se manifeste à travers d'initiatives locales endogènes ou introduites par les services d'encadrement agricoles et les projets/programmes (cordons pierreux, épandage de fumiers, rotation des cultures, etc.). Malgré les insuffisances qui peuvent caractériser ces initiatives, elles restent néanmoins des références en GDT pour les acteurs locaux.

Comme décrit pour les femmes et les jeunes, les groupements de producteurs peuvent généralement contribuer à une meilleure adoption et diffusion des technologies de GDT. Chez les hommes, surtout la présence de coopératives de producteurs de coton constituent des canaux d'information et de partage de bonnes pratiques de GDT. Par le truchement de ces organisations, de nombreux producteurs autochtones ont acquis des bœufs de labour ainsi que des charrues et des charrettes.

6. Conclusions et recommandations

La présente étude a révélé que le mode de tenure foncière et le sentiment de sécurité ou d'insécurité qui en découle affectent fondamentalement l'adoption des technologies de gestion durable des terres. Les groupes défavorisés, que ce soit les hommes (migrants ou jeunes autochtones) ou les femmes (chef d'exploitation ou non) qui ne bénéficient pas de garantie suffisante de sécurisation de leurs investissements de durabilité des droits d'usufruit qui leurs sont accordés, investissent peu dans l'adoption des technologies de GDT.

Les femmes, qu'elles soient migrantes ou autochtones, sont les plus affectées par le manque d'accès durable à la terre. Les femmes non chefs d'exploitation, quand elles ont accès à un lopin de terre, sont contraintes à une rotation forcée, tandis que les femmes chefs d'exploitation sont confrontées à l'insuffisance de terre en plus du manque de main d'œuvre, des difficultés d'accès à des équipements appropriés et la non-maîtrise technique des mesures de GDT. Elles partagent ces dernières difficultés avec les autres femmes.

La situation varie cependant d'un village à l'autre. Le sentiment d'insécurité foncière est moins important à Tiarako qu'à Bouéré, où le risque de conflits est plus perceptible entre autochtones et migrants. Cette perception de la sécurité foncière varie également d'un groupe à l'autre. Les femmes chefs d'exploitation autochtones sont moins exposées à l'instabilité dans l'accès à la terre que les migrantes et les femmes non chefs d'exploitation. L'adoption varie enfin selon les technologies, par rapport à la facilité de leur mise en œuvre et à la rapidité de leurs effets sur le rendement.

Pour qu'elles soient davantage adoptées, les mesures de GDT doivent s'inscrire dans un paquet technologique (facilité d'accès aux intrants, encadrement technique etc.). Pour cela, il est nécessaire de créer une synergie d'actions des intervenants (encadrement technique, institutions de micro finances) autour des producteurs. Cette synergie ne sera possible que dans un climat d'accès apaisé à la terre.

De plus, il est primordial d'appuyer la mise en place d'institutions fonctionnelles de gestion et de résolution de conflits fonciers. Il s'agit de renforcer les capacités des instances locales de gestion foncière sur les méthodes de la conciliation, négociation et de la médiation foncière. La conciliation sous-entend une initiative de communication engagée par une tierce personne ou une institution spécialisée neutre pour apaiser une tension vive ou latente. Elle est conduite séparément avec les différents acteurs concernés dans le but de parvenir à un consensus. La négociation implique un procédé volontaire par lequel les parties discutent face à face pour parvenir à une résolution mutuellement acceptable. La médiation quant à elle induit l'assistance d'une tierce partie neutre à un processus de négociation, le médiateur ne disposant d'aucun pouvoir de décision.

Afin de sécuriser les droits d'usufruit pour les groupes défavorisés, surtout pour les femmes, il est préconisé de trouver des solutions contextualisées et en accord avec les propriétaires terriens pour un accès apaisé et durable à la terre. Un tel processus est actuellement mis en place par l'IASS et le GRAF, et en accompagnement au ProSOL, dans le village de Tiarako (et à Bouéré en 2018) dans le cadre d'une recherche action participative (RAP). Elle consiste pour l'équipe chargée de la recherche à co-définir avec les acteurs locaux (autorités coutumières, les hommes (conjoints ou décideurs pour les femmes non mariées), les femmes intéressées, les structures locales de gestion foncière et de gouvernance foncière et le ProSOL) le « meilleur moyen » d'assurer un accès plus sécurisé à la terre aux femmes. La RAP repose de ce fait sur des sensibilisations, des plaidoyers et des négociations avec les autorités coutumières, les propriétaires terriens et les conjoints. Afin d'assurer une pérennisation des acquis, les accords de cession seront validés en assemblée villageoise et consignés dans un document dont la forme et la nature seront conjointement décidées avec les structures publiques compétentes en matière foncière : mairie, services techniques déconcentrés et centraux. En plus, les parcelles cédées aux femmes

seront géo-référencées, cartographiées et clairement délimitées au moyen d'arbres ou d'arbustes.

Concernant le transfert des technologies de GDT, l'étude a relevé qu'il faut un transfert de technologies simples, adaptées aux contextes locaux et aux conditions socioéconomiques spécifiques des femmes, des jeunes et des pasteurs sédentarisés. De plus, le renforcement de la maîtrise technique des mesures de

GDT et des capacités organisationnelles des groupements sera primordial pour une adoption durable des technologies de GDT. Le renforcement des capacités organisationnelles des groupements et leur bon fonctionnement peuvent constituer une solution au problème de la main d'œuvre insuffisante et peut fournir des opportunités de partenariat et d'accès aux crédits, aux intrants et aux équipements agricoles appropriés en GDT.



Photo 5 : Assemblée Générale à Tiarako. Discussion de la démarche et du calendrier pour lancer la recherche action avec les villageois (© S. Koudougou)



IASS Working Paper November 2017

Institute for Advanced Sustainability Studies Potsdam (IASS) e. V.
Berliner Strasse 130
14467 Potsdam
Tel: +49 (0) 331-28822-340
Fax: +49 (0) 331-28822-310
E-Mail: media@iass-potsdam.de
www.iass-potsdam.de

To contact the authors:

Larissa Stiem-Bhatia: larissa.stiem@iass-potsdam.de
Saydou Koudougou: koudougousaydou@yahoo.fr

ViSdP:

Prof. Dr Mark G. Lawrence,
Managing Scientific Director

DOI: 10.2312/iass.2017.024

